



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

27 août

En 1660, Monsieur Vincent préside l'élection de la Supérieure Générale et des Officières de la Compagnie après la mort de Mademoiselle Le Gras : “Si vous me dites: Monsieur, qui peut soutenir la Compagnie de la Charité ? Je vous dirai, mes Sœurs, que c'est l'humilité. Et quoi encore ? l'humilité”. Monsieur Vincent nomme comme Supérieure, Marguerite Chétif selon ce qui avait été réfléchi avec Louise de Marillac durant sa maladie de 1656. Julienne Loret est élue Assistante, Louise Christine Rideau, Officière et Philippe Bailly, Dépensière. (C)

En 1703, à Paris, mort de M. Nicolas Pierron, quatrième Supérieur général.

Sa paroisse natale — Monceaux, dans le diocèse de Sens — était voisine de celle de M. Jolly, dont il allait être le successeur. Il avait vingt-deux ans, lorsque, le 14 mai 1657, il fut reçu à Saint-Lazare par Monsieur Vincent. S'étant distingué par le brio avec lequel il fit ses études, M. Pierron fut, après son ordination, professeur à Saint-Lazare. Par la suite, il eut l'honneur d'être le premier supérieur du séminaire de Saint-Flour et de celui de Tours. Dans l'intervalle des treize années qui séparèrent ces deux fondations, il dirigea les séminaires des Bons-Enfants, de Châlons et de Bayeux. En 1694, M. Jolly le fit supérieur du séminaire de Chartres et en même temps visiteur de France.

C'est l'Assemblée de 1697, dont les débuts avaient été marqués par l'exclusive que lança Louis XIV, contre M. Faure, qui mit sur les épaules de M. Pierron la charge de Supérieur général. Malgré les répugnances de son humilité, il s'adonna à sa tâche avec dévouement. Son souci primordial fut de mettre en garde la petite Compagnie contre les erreurs. du moment : c'était le temps où l'Aigle de Meaux, Bossuet, avec sa ferme orthodoxie, luttait contre le Cygne de Cambrai, Fénelon, défenseur nuancé du quiétisme de Mme Guyon. C'est aussi sous le Généralat de M. Pierron que furent entrepris les premiers travaux en vue de la béatification de Monsieur Vincent.

Pendant son gouvernement, deux cent cinquante prêtres ou clercs et quatre-vingts frères furent admis à faire les vœux ; trois maisons furent fondées : à Rome, d'abord : le pape Innocent XII donna à la Congrégation l'abbaye de Saint-Jean et Saint-Paul in Monte Coelio, où furent installés les étudiants et les séminaristes ; à Crémone, grâce à la générosité d'un digne chanoine, Dominique Malossi, une maison de missions fut établie ; et en Bretagne, l'évêque de Vannes nous confia son grand séminaire. Dès le début du généralat de M. Pierron, un nouvel office fut créé dans la petite Compagnie, celui de procureur général près le Saint-Siège, afin que fussent plus facilement entreprises à la Cour pontificale les démarches nécessaires et spécialement celles que réclameraient le maintien de l'union des esprits ; le premier confrère qui occupa ce poste, fut M. René Divers. Dans le courant de la sixième année de son administration, la santé de M. Pierron fut fortement ébranlée ; aussi décida-t-il de transformer l'Assemblée sexennale qui devait se dérouler en 1703, en Assemblée générale ; elle se tint du 8 au 21 août. M. Pierron y donna sa démission, et quinze jours après, il mourait paisiblement¹.

En 1717, les administrateurs de l'hôpital *Saint-Jacques de Melun* demandent l'envoi d'une quatrième Sœur car le nombre des malades a augmenté. (C)

1) *Circulaires*, t. I, pp. 209 ; *Annales*, t. 65, pp. 290-307 et 424-442 : t. 66, pp. 136-440.

